



GAZA: Communiqué de l'Union Syndicale Solidaires

Description



Solidarité avec le peuple palestinien

L'Union syndicale Solidaires tient à exprimer sa solidarité totale avec la population de Gaza soumise depuis plusieurs jours à des bombardements meurtriers et depuis le 18 juillet à une intervention armée terrestre.

Les conséquences sont nombreuses : morts, blessés, destructions d'habitations, d'écoles, de structures médicales, de puits et le désespoir de toute une population dans et hors des territoires palestiniens. Elles ne sauraient être justifiées d'aucune manière par l'assassinat de trois jeunes Israéliens.

Le gouvernement israélien, responsable du blocus de la bande Gaza depuis 2006, montre une nouvelle fois sa totale responsabilité dans les conflits et les violences.

L'union syndicale condamne l'attitude des gouvernements occidentaux et en tout premier lieu celle du gouvernement français qui s'est senti autorisé à demander une riposte « avec retenue », qui menace les manifestants qui veulent exprimer leur colère. Il s'est refusé lui aussi à imposer à Israël le respect des conventions internationales, et des solutions de l'ONU. Il refuse en toute connaissance de cause toute pression économique sur le gouvernement israélien qui ne respecte pas les droits humains et s'en prend directement aux populations civiles.

L'union syndicale réaffirme son engagement dans la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) au côté de nombre de ses structures syndicales, utilisant ainsi les moyens que peuvent avoir chacun et chacune de refuser la politique actuelle de l'Etat d'Israël et

de faire pression pour que cela cesse.

Elle réaffirme son souhait de voir progresser une solution politique basée sur les principes du droit international, ce qui ne saurait se faire sans la levée du blocus de Gaza, la fin de l'occupation et le démantèlement des colonies.

Elle exige du gouvernement français qu'il utilise tout ce qui est en son pouvoir pour faire cesser les crimes contre la population palestinienne et en particulier qu'il œuvre en faveur de la suspension de l'accord d'association UE-Israel.

Elle appelle à participer aux manifestations qui auront lieu dans les jours qui viennent et proteste contre la volonté du gouvernement français de primer et d'interdire le droit de manifester et d'exprimer sa solidarité avec le peuple palestinien.

date créée

2014/07/18